

DIRECTION

Rapport d'activité

2025

Haute école de travail social
et de la santé Lausanne

HE
TSL

Hes·so

Table des matières

PREMIERE PARTIE : CONTEXTE GÉNÉRAL	3
A. Synthèse des éléments qui ont marqué l'année 2025	3
B. Analyse des tendances globales, points d'attention et pistes d'action	6
DEUXIEME PARTIE : ANNEXE	7
1. INDICATEURS COMMENTÉS	7
A. Enseignement	7
1. Cours préparatoires	7
2. Admissions	7
3. Formations Bachelor	9
4. Formations Master	11
5. Formations postgrades et continues	12
B. Recherche appliquée et développement	13
6. Ra&D	13
C. Prestations de service à des tiers	14
7. Prestations de service	14
D. Collaborations avec des institutions de formation et de recherche	14
8. Collaborations	14
E. Gestion du personnel	16
9. Personnel d'enseignement et de recherche	16
10. Personnel administratif et technique	17
11. Collaboratrices et collaborateurs engagé·es sur des fonds extérieurs à l'État	17
12. Intervenant·es extérieur·es	18
F. Gestion des ressources financières et des infrastructures	18
13. Exploitation du budget	18
14. Fonds de réserve et d'innovation (FRI)	18
15. Infrastructures	18
G. Gouvernance	19
16. Organes de gouvernance	19
2. SUIVI DU MANDAT DE PRESTATIONS CONCLU AVEC LA HES-SO	20
3. RÉALISATION DES MISSIONS PARTICULIÈRES CONFIÉES PAR LE DÉPARTEMENT	21

PREMIERE PARTIE : CONTEXTE GÉNÉRAL

A. Synthèse des éléments qui ont marqué l'année 2025

Le 12 juin 2025, en clôture des festivités organisées pour célébrer ses 60 ans, la HETSL a fait la part belle à ses étudiant·es, futur·es professionnel·les du travail social et de la santé, en mettant en dialogue leurs travaux avec les réalités de terrain. La journée a contribué à valoriser l'apport essentiel de nos formations tertiaires et de nos recherches dans une société confrontée à des problématiques sociales et de la santé en constante évolution. Dans le contexte tendu de pénurie de personnel qualifié, il était important de le réaffirmer, tout comme de mettre en lumière l'engagement et le professionnalisme, décisifs pour la cohésion sociale, des travailleurs et travailleuses social·es et des ergothérapeutes issu·es de la HETSL.

Ces métiers continuent à être attractifs : en 2025, 996 étudiant·es ont suivi les modules de nos filières initiales en Travail social et en Ergothérapie. Elles et ils ont partagé les locaux du campus avec 2104 participant·es à nos formations continues, preuve que notre catalogue de perfectionnement professionnel rencontre son public intéressé à acquérir des nouvelles compétences dans un monde du travail en transformation permanente. L'adéquation de nos formations avec les besoins du terrain ne serait d'ailleurs pas possible sans la collaboration étroite avec nos partenaires institutionnels, qui jouent un rôle central dans l'accompagnement de nos étudiant·es lors de leurs stages de formation pratique.

Nos formations se nourrissent aussi des recherches menées au sein du Laboratoire de recherche santé-social (LaReSS), qui jouent un rôle important dans la compréhension des problématiques sociales et de santé d'aujourd'hui, comme on le verra plus loin. En mobilisant des approches interdisciplinaires et participatives, nos travaux ont permis de mieux comprendre certaines réalités vécues par les populations concernées, tout en contribuant à éclairer les pratiques professionnelles et nourrir les enseignements et les politiques publiques. Le HETSL est une institution reconnue par ses partenaires pour la qualité de ces travaux scientifiques et aujourd'hui encore la Haute école de travail social de la HES-SO avec le volume de recherches le plus important.

L'engagement pour les métiers du social et de la santé : Un objectif central du Plan d'intention cantonal (PIC)

La journée de clôture des festivités pour les 60 ans a aussi été l'occasion d'affirmer, dans un message conjoint avec les partenaires sociaux et de la santé ainsi que les institutions de formation, l'importance de soutenir les métiers du social, et ce dans la droite ligne des démarches découlant de la feuille de route des Assises du social, mais aussi du Plan d'intention cantonal (PIC).

La HETS a ainsi notamment continué à augmenter ses effectifs avec une volée de 245 étudiant·es en travail social et 90 en ergothérapie. Elle a créé de nouvelles places de formation pratique (FP) dans l'option service social ainsi qu'en ergothérapie, afin de sécuriser cette évolution dans les deux secteurs actuellement en tension du point de vue du nombre de places en formation pratique disponibles. Elle est par ailleurs engagée avec les quatre Hautes écoles de travail social de la HES-SO dans une démarche visant à optimiser l'occupation des places disponibles sur le bassin romand.

Du côté de la formation continue, les travaux menés dans le cadre de la révision de la formation des praticiennes et praticiens formateurs ont nécessité un investissement conséquent de la part de la HETSL et permettront d'accueillir un nombre plus important de participant·es dès la rentrée 2026, contribuant ainsi à répondre aux besoins des terrains et aux enjeux de relève. Le développement d'une offre de formation continue flexible via les microcertifications rend par ailleurs de plus en plus accessible la formation tout au long de la carrière, permettant de renforcer le développement des compétences des professionnel·les, leur qualification et leur motivation à exercer le métier. Nous y reviendrons plus loin.

Dans le domaine académique, deux projets majeurs se sont poursuivis avec une implication des représentant·es des milieux professionnels et en lien avec l'augmentation des effectifs estudiantins.

Le premier projet porte sur l'offre de formation, qu'il s'agit d'adapter en tenant compte de l'évolution des métiers du domaine social, future filière unique de la HETSL. L'augmentation programmée des effectifs estudiantins devra être accompagnée d'une augmentation des effectifs du personnel d'enseignement, et la HETSL saisit cette opportunité pour adapter son offre en thématiques d'enseignement. Un groupe de travail a mené une réflexion sur les problématiques rencontrées sur les terrains et sur l'évolution des métiers. Il a pu aboutir à une liste de thématiques et de compétences devant figurer dans l'offre de formation initiale et/ou continue. En 2025, cinq thématiques ont été retenues pour être travaillées dès l'automne dans des sous-groupes dédiés. Il s'agit des thématiques en lien avec les violences, les situations complexes, la santé, l'enfance et l'insertion.

Les travaux autour du projet de la flexibilisation du Bachelor Travail social visent quant à eux à maintenir et renforcer l'accès et l'attractivité de la formation ainsi qu'à offrir des conditions d'études qui prennent davantage en compte l'évolution des besoins des étudiant-es. En 2025, la faisabilité d'une partie des mesures envisagées en termes de flexibilisation a pu être analysée, comme le projet de révision du cursus en emploi qui vient de démarrer, quand d'autres comme la formation passerelle pour les diplômé-es ES ou la possibilité de réaliser une formation pratique à temps partiel ont été mises en œuvre.

La question de la reconnaissance des diplômes étrangers a par ailleurs pris une actualité particulière fin 2025, pour donner suite aux décisions communiquées par le SEFRI mi-décembre en matière de procédure de reconnaissance. La coordination mise en place avec les partenaires sociaux et le Canton dans ce cadre a ouvert sur une réflexion plus large qui s'appuie sur une volonté commune d'agir en faveur d'un renforcement de la professionnalisation des métiers du domaine social. L'ouverture manifestée par la DGCS pour la mise sur pied d'une réglementation cantonale en collaboration avec tous les acteurs représente une réelle opportunité face à laquelle la HETSL entend jouer un rôle actif, en cohérence avec un triple engagement en faveur de la formation, de la profession et de la protection des conditions d'exercice des métiers du travail social.

Le transfert de la filière ergothérapie sur sa dernière ligne droite

Annoncée en 2020, la décision du Conseil d'État de regrouper toutes les filières de la santé au sein du Campus santé, se matérialisera par le transfert de la filière Ergothérapie à HESAV au 1.09.2026. Depuis cinq ans, la HETSL se prépare à cette séparation par le nécessaire repositionnement de son identité interprofessionnelle et de sa culture institutionnelle. L'année 2025 a été centrale pour l'accompagnement de ce transfert qui entraine sur sa dernière ligne droite, notamment avec une gestion scrupuleuse des risques inhérents au transfert afin de garantir à la fois un départ dans les meilleures conditions pour les futur-es ex-collègues, mais aussi la pleine capacité de développement de la HETSL pour l'avenir. D'importantes négociations ont ainsi été menées tant avec les membres du personnel qu'avec la direction de HESAV et la DGES.

Pour que ce double objectif puisse être réalisé, il a été convenu avec les autorités de tutelle qu'elles prendraient en charge tant les coûts uniques liés au transfert que les coûts structurels qui incombent durablement à la HETSL, et ce selon la logique dite « triangulaire » qui avait prévalu lors de la mise en place de la coopération universitaire VD-GE. En l'occurrence, il s'agit de maintenir la même dotation en personnel administratif et technique, en prévision de l'augmentation des effectifs en Travail social, dont les quotas ont été validés par le Comité gouvernemental de la HES-SO dans le cadre du Plan financier de développement (PFD) 25-28, sans quoi l'orientation stratégique de la HETSL s'en verrait remise en cause.

Une attention soutenue pour des bonnes conditions de travail

Dans le domaine des ressources humaines et de l'administration, la HETSL a poursuivi ses efforts en faveur d'un environnement de travail inclusif et durable tout en renforçant ses outils de gestion et en améliorant ses processus internes.

Dans le prolongement de l'enquête « Job Stress Analysis » conduite en 2024, la Direction s'est appuyée sur le rapport détaillé de la Commission santé pour définir une série de mesures visant à répondre de manière ciblée aux facteurs de stress identifiés. Ces mesures, articulées autour de l'amélioration des conditions de travail, de l'organisation et du soutien aux collaboratrices et collaborateurs, font l'objet d'une phase de consultation auprès du personnel. Leur mise en œuvre interviendra progressivement dès 2026, dans une logique de co-construction et d'amélioration continue.

En matière de protection de l'intégrité et de prévention du harcèlement, la HETSL a poursuivi et renforcé son engagement en consolidant son dispositif institutionnel. Un plan d'action spécifique en faveur des enjeux LGBTIQ+ a été initié, témoignant de la volonté de l'institution de promouvoir un environnement de travail inclusif et respectueux de la diversité. Par ailleurs, le 13 mai 2025, la Direction de la HETSL a organisé une séance de discussion, autour des résultats de l'enquête menée en 2024, auprès du personnel et du corps étudiant de la HES-SO, sur le harcèlement sexiste et sexuel. Dans le sillage de cette séance, un groupe de travail a été mis en place, regroupant des membres du personnel (notamment des membres du Groupe respect, qui accompagne les personnes cibles ou témoins de situations de harcèlement) ainsi que du corps étudiant. Ce groupe de travail a pour mandat d'approfondir les réflexions autour des améliorations possibles du dispositif de protection de l'intégrité de la HETSL ainsi que des actions qui peuvent être mise en œuvre pour renforcer sa lisibilité ainsi que sa visibilité auprès de la communauté HETSL¹.

¹ <https://www.hetsl.ch/organisation/protection-de-lintegrite-et-prevention-du-harcelement>

Dans une perspective d'amélioration continue, l'année 2025 a été marquée par une nouvelle étape dans l'optimisation des processus administratifs. Deux outils structurants ont été identifiés : le premier vise la digitalisation des flux d'information, notamment par le déploiement de formulaires en ligne, tandis que le second concerne la mise en place d'un outil de gestion des personnes et institutions en lien avec nos activités (CRM), destiné à renforcer la qualité du suivi et des interactions avec les partenaires. Ces deux outils seront mis en œuvre en 2026. En parallèle, la HETSL a poursuivi la réflexion relative à l'organisation des services de support, dans une perspective de renforcement de leur cohérence et de leur efficience. Des partenaires potentiels ont également été identifiés en vue de l'introduction d'un Système d'Information des Ressources Humaines (SIRH), dont le déploiement est envisagé en 2026.

Enfin, la HETSL a poursuivi son engagement dans le programme EVA d'évolution du système de gestion académique de la HES-SO, tout en renforçant son implication dans le programme PACTE (Programme d'accompagnement au changement et à la transition EVA). Cette double participation vise à soutenir les transformations induites par ces évolutions, tant sur le plan des processus que de l'accompagnement des équipes, et à garantir une future appropriation durable des nouveaux outils et modes de fonctionnement.

Adaptation des infrastructures

Dans les domaines financier, logistique et informatique, une analyse des besoins en infrastructures a été menée afin d'accompagner la croissance des activités. Cette démarche visait à réévaluer les espaces d'enseignement, de travail et les espaces partagés ainsi qu'à examiner la faisabilité d'une reconfiguration des surfaces existantes, sans recourir à la construction d'un nouvel immeuble.

Le Service informatique et multimédia (SIM) a remplacé une solution de téléphonie devenue obsolète par un outil intégré, mieux adapté au télétravail, offrant à la fois davantage de flexibilité et une économie budgétaire notable. La cybersécurité est demeurée une priorité, avec des avancées significatives en matière de sécurisation des comptes, de détection des attaques et de renforcement des règles de connexion. À ce jour, plus de 80 % des comptes sont sécurisés, les 20 % restants devant l'être en 2026.

En clôture des festivités



En clôture des festivités pour les 60 ans de la HETSL, étudiant·es et partenaires de terrain ont été à l'honneur lors d'un événement riche en échanges le 12 juin dernier. Entre débats sur les enjeux actuels de la formation tertiaire dans le canton de Vaud, ateliers sur les défis professionnels (ergothérapie, addiction aux jeux vidéo, paternité en prison, innovation sociale...), et le vernissage de l'exposition photo « Créer des ponts là où on ne les voit pas » de Zoé Aubry et Laurence Rasti, l'événement a permis de mettre au centre une nécessaire valorisation des métiers du travail social et de la santé.

233 diplômé·es en 2025



La HETSL a pu féliciter 233 diplômé·es le 13 novembre pour l'obtention de leur Bachelor HES-SO en Travail social et en Ergothérapie. La remise des diplômes a été célébrée à la salle Métropole, en présence des diplômé·es et de leurs proches. La HETSL a remis à cette occasion 67 diplômes en Ergothérapie et 166 diplômes en Travail social. Grâce au soutien de ses partenaires, la HETSL a aussi remis huit prix en guise de reconnaissance d'une excellence particulière. La fête s'est poursuivie au D ! Club à l'invitation de l'association HETSLibre.

B. Analyse des tendances globales, points d'attention et pistes d'action

Pour déployer ses activités, la HETSL s'est appuyée sur son plan de développement pour les années 2025 à 2028. Validé par le Conseil de fondation, cette feuille de route est le fruit d'un travail collectif du Collège des responsables académiques de la HETSL. Pour gagner en cohérence, sa définition avait été nourrie par des échanges réguliers avec les Hautes écoles vaudoises, la Direction générale de l'enseignement supérieur du Canton de Vaud (DGES) et les Domaines Travail social et Santé de la HES-SO.

La HETSL se retrouve ainsi pleinement dans les évolutions que le Conseil d'État a consolidées dans le Plan d'intention cantonal 2025-2028 (PIC) : calibrage des dispositifs de formation face à un nombre croissant de jeunes à former, maintien en activité des professionnel·les, usage approprié du numérique dans l'enseignement et prise en compte des conséquences du changement climatique.

Premier axe : Une haute école dont l'offre de formation évolue constamment pour répondre à la transformation des besoins des terrains professionnels

Parmi les premiers objectifs en lien avec cet axe figure dans le PIC la lutte contre les pénuries. Comme évoqué ci-dessus, depuis les Assises du social de 2023, la HETSL est en première ligne dans la réalisation de cet objectif, avec l'augmentation des quotas en Travail social et en Ergothérapie, validés par le PFD 25-28 et les décisions subséquentes du Comité gouvernemental. Nous avons poursuivi, en 2025, les efforts pour atteindre le nombre maximal de 290 étudiant·es par volée en Travail social d'ici 2028. L'augmentation des effectifs est accompagnée par deux projets institutionnels menés en lien étroit avec nos partenaires et avec un engagement extraordinaire de nos équipes académiques, administratives et techniques. Le projet « offre de formation » vise à étoffer le cursus du bachelor en Travail social en y intégrant des thématiques émergentes des terrains ; le projet « flexibilisation » quant à lui doit permettre une meilleure accessibilité de nos études pour des étudiant·es à parcours atypique.

L'année 2025 a également marqué un tournant en matière d'intégration du numérique dans l'enseignement. La HETSL peut ainsi fièrement afficher les progrès réalisés dans le développement d'une pédagogie intégrant pleinement les potentialités du numérique et s'adaptant aux défis liés au développement rapide des IA. Des moyens institutionnels importants ont été investis ce qui a permis à la communauté enseignante de réaliser un pas significatif en matière d'évolution des pratiques avec une appropriation partagée des outils, et des plus-values perçues dans le cadre pédagogique, tout en restant vigilants et critiques face aux enjeux éthiques et de durabilité. En fin d'année, un premier bilan a été fait par rapport aux services proposés par la Cellule de soutien au numérique pour les enseignant·es, lequel a montré une forte satisfaction du personnel d'enseignement et de recherche (PER), un potentiel de développement, la nécessité d'une meilleure visibilité des réalisations ainsi que le besoin de développer des communautés de pratiques. Un poste de référent·e IA en pédagogie numérique et IA à 20% a par ailleurs été créé avec un engagement qui s'est concrétisé début 2026.

Deuxième axe : Des hautes écoles reconnues comme étant au service des changements sociétaux et génératrices d'innovations

Avec un renforcement des activités de ses Réseaux de compétences, son Observatoire des précarités et ses Pôles de développement, le laboratoire de recherche santé-social de la HETSL (LaReSS) a apporté un début de réponse à l'augmentation des demandes des terrains professionnels pour des expertises, afin de faire évoluer les politiques sociales pour une prise en compte des nouvelles problématiques observées. Dans la même veine, l'Unité de formation continue (UFC) a poursuivi en 2025 un important travail de repositionnement de son catalogue de formations continues et de réorganisation interne autour d'Espaces Ressources thématiques.

Troisième axe : Une constellation de hautes écoles qui anticipe et coordonne son évolution

Outre la participation active de la HETSL au sein du Collège des HEV, cet axe se déploie au sein de la HETSL par plusieurs politiques institutionnelles qui ont été poursuivies en 2025. Ainsi, la HETSL continue à faire évoluer sa gouvernance et son fonctionnement institutionnel afin d'être en cohérence avec les valeurs qui guident ses missions. Cela comporte notamment la mise en place et le développement de dispositifs de lutte contre toute forme de discrimination et de harcèlement, un élargissement des mesures qui visent l'inclusivité, l'établissement d'un plan climat et le renforcement de la participation à tous les niveaux.

DEUXIEME PARTIE : ANNEXE

1. INDICATEURS COMMENTÉS

A. Enseignement

1. Cours préparatoires

La HETSL collabore avec la Haute École de Santé Vaud (HESAV) et la Haute École de Santé La Source depuis 2011 pour l'organisation de l'année propédeutique Santé (APS) destinée aux étudiant·es domicilié·es dans le Canton de Vaud.

En 2025, cette mission particulière a été portée par quatre maîtres d'enseignement et neuf assistantes HES de la filière Ergothérapie, pour un total de 558 heures pour les cours, les examens et des tâches de coordination. Des cours en lien avec la profession d'ergothérapeute et s'inscrivant dans les Modules complémentaires santé (MCS) ont aussi été donnés à la Haute école de santé de Genève (HEdS Genève). Six assistant·es HES y ont dispensé 24 heures de cours au total.

Les personnes qui sont engagées dans les modules complémentaires Santé ou la maturité spécialisée Santé peuvent se présenter aux épreuves de régulation organisées au printemps. Si leurs résultats les classent dans les quotas autorisés, et sous réserve de la réussite des modules complémentaires ou de l'obtention de leur maturité spécialisée, elles peuvent alors entamer la formation en septembre.

2. Admissions

Catégorie	Sous-catégorie		2025	2024
2.1 Nombre de candidatures reçues en BA	2.1.1 Par filière	Filière Travail Social	249	287
		Filière Ergothérapie	228	214
	2.1.2A Par voie d'accès pour le Travail Social	Matu. gym.	41	49
		Matu. spé.	105	81
		Matu. pro.	67	89
		Titre étranger	17	16
		Autres ²	19	52
	2.1.2B Par voie d'accès pour l'Ergothérapie	Matu. gym.	73	67
		Matu. spé.	90	84
		Matu. pro.	28	35
		Titre étranger	15	14
		Autres ³	22	14
	2.1.3A Par genre pour le Travail Social	Femmes	201	212
		Hommes	48	75
	2.1.3B Par genre pour l'Ergothérapie	Femmes	170	174
		Hommes	58	40
	2.1.4 Total	Total	477	501

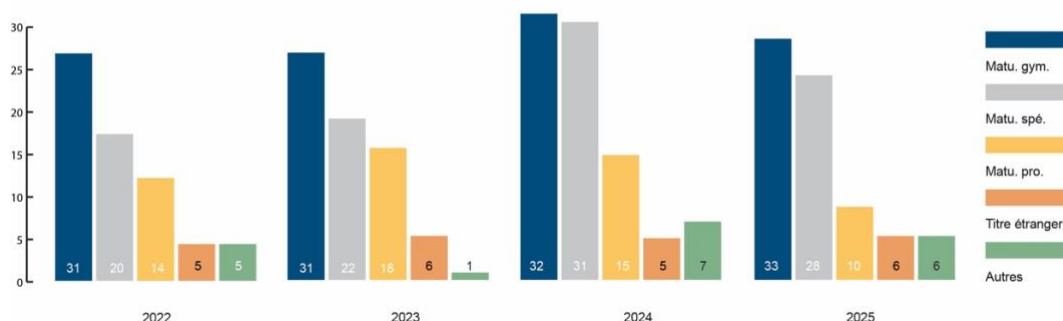
² Les 19 titres d'accès « Autres » se décomposent comme suit : 9 demandes d'admission sur dossier, 8 demandes avec un autre certificat suisse, 2 demandes avec un titre ES

³ Les 22 titres d'accès « Autres » se décomposent comme suit : 16 demandes d'admission sur dossier, 6 demandes avec un autre certificat suisse

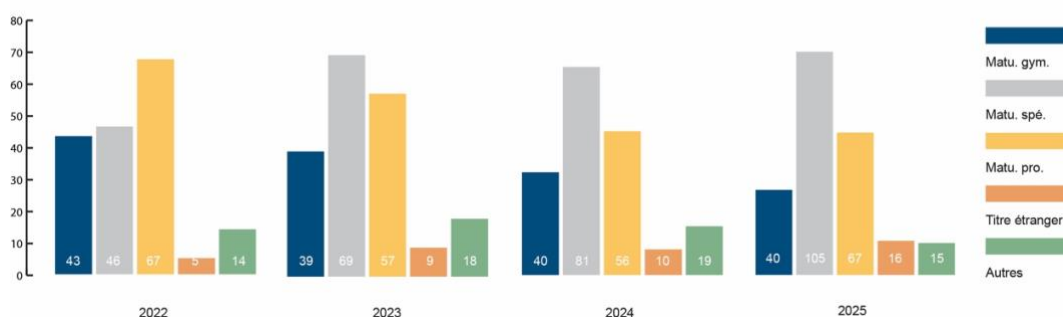
HETSL – Rapport d'activité 2025

Catégorie	Sous-catégorie		2025	2024
2.2 Nombre d'étudiant·es admis en BA ⁴	2.2.1 Par filière	Filière Travail Social	243	206
		Filière Ergothérapie	83	90
	2.2.2A Par voie d'accès pour le Travail Social	Matu. gym.	40	40
		Matu. spé.	105	81
		Matu. pro.	67	56
		Titre étranger	16	10
		Autres ⁵	15	19
	2.2.2B Par voie d'accès pour l'Ergothérapie	Matu. gym.	33	32
		Matu. spé.	28	31
		Matu. pro.	10	15
		Titre étranger	6	5
		Autres ⁶	6	7
	2.2.3A Par genre pour le Travail Social	Femmes	197	159
		Hommes	46	47
	2.2.3B Par genre pour l'Ergothérapie	Femmes	66	72
		Hommes	17	18
	2.2.4 Total	Total	326	296
2.3 Nombre de candidatures reçues en MA (<i>non renseigné</i>)	À l'instar de la plupart des hautes écoles du réseau HES-SO, la HETSL n'organise pas de filière Master. Le Master en Travail social et le Master en Sciences de la santé avec orientation sont organisés par la HES-SO.			
2.4 Nombre d'étudiant·es admis·es en MA (<i>non renseigné</i>)	Pour le Master en Travail Social, 43 étudiant·es dont 13 issu·es de la HETSL ont démarré la formation en 2025. Le Master en Sciences de la santé avec orientations a démarré en 2024 avec une 9^e volée comprenant 35 étudiant·es, dont trois en orientation ergothérapie et avec parmi elles deux à temps partiel. Les étudiant·es inscrit·es ont diminué comparativement à la moyenne des années précédentes (dix en 2024, trois en 2023, quatre en 2022, cinq en 2021, huit en 2020, cinq en 2019 et en 2018, six en 2017).			

Répartition des étudiant·e·s admis·e·s en ergothérapie par voie d'accès



Répartition des étudiant·e·s admis·e·s en travail social par voie d'accès



⁴ Les deux filières sont soumises à des quotas d'admission. Toutefois, pour le travail social il n'y a pas eu de processus de régulation en 2025 au vu du nombre de demande d'admission légèrement supérieur au quota attribué à la HETSL. A noter que les admissions sur dossier sont soumises à régulation pour la filière ergothérapie.

⁵ Les 15 titres d'accès « Autres » se décomposent comme suit : 8 demandes d'admission sur dossier, 7 demandes avec un autre certificat suisse

⁶ Les 6 titres d'accès « Autres » se décomposent comme suit : 4 demandes d'admission sur dossier, 2 demandes avec un autre certificat suisse

3. Formations Bachelor

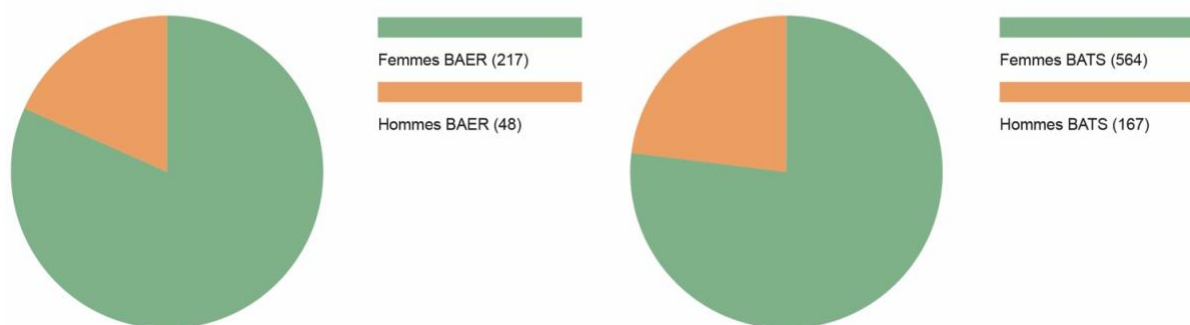
Catégorie	Sous-catégorie			2025	2024
3.1 Nombre d'étudiant-e-s en 1 ^{re} année BA	3.1.1 Par filière par voie d'accès	Filière TS	Matu gym.	40	47
			Matu spé.	110	92
			Matu pro.	70	69
			Titre étranger	16	11
			Autres ⁷	18	20
			Total	254	239
		Filière ER	Matu gym.	35	32
			Matu spé.	32	31
			Matu pro.	10	15
			Titre étranger	7	5
			Autres ⁸	7	7
			Total	91	90
3.2 Nombre de drop out	3.2.1 Par année BA	1 ^{re} année BA	Exmat. échec	0	1
			Exmat. abandon	2	3
			Total	2	4
		2 ^{ème} année BA	Exmat. échec	0	3
			Exmat. abandon	3	0
			Total	3	3
		3 ^{ème} année BA	Exmat. échec	0	14
			Exmat. abandon	0	0
			Total	0	14
3.3 Nombre d'étudiant-e-s total	3.3.1 Par filière	Filière TS	731	695	
		Filière ER	265	256	
	3.3.2A Par genre (TS)	Femmes	564	507	
		Hommes	167	188	
	3.3.2B Par genre (ER)	Femmes	217	216	
		Hommes	48	40	
	3.3.3A Par type d'enseignement (TS)	Plein temps	562	540	
		Temps partiel	54	46	
		En emploi	115	109	
	3.3.3B Par type d'enseignement (ER)	Plein temps	265	256	
3.3.4 Total	Total	996	951		
3.4 Nombre de diplômé-es ⁹	3.4.1 Par filière	Filière Travail Social	168 ¹⁰	210	
		Filière Ergothérapie	66	63	
	3.4.2A Par genre (TS)	Femmes	118	161	
		Hommes	50	49	
	3.4.2B Par genre (ER)	Femmes	59	53	
		Hommes	7	10	
	3.4.3A Par type d'enseignement (TS)	Plein temps	135	178	
		Temps partiel	11	9	
		En emploi	22	23	
	3.4.3B Par type d'enseignement (ER)	Plein temps	66	63	
	3.4.4 Total	Total	234	273	

⁷ Les 18 titres d'accès « Autres » se décomposent comme suit : 10 demandes d'admission sur dossier, 8 demandes avec un autre certificat suisse

⁸ Les 7 titres d'accès « Autres » se décomposent comme suit : 5 demandes d'admission sur dossier, 2 demandes avec un autre certificat suisse

⁹ Diplômes obtenus de janvier à décembre 2025

¹⁰ Le nombre de diplômé-es en 2025 (168) est inférieur à celui enregistré en 2024 (210). Cet écart s'explique par une combinaison de plusieurs facteurs. Tout d'abord, l'analyse des cinq dernières années met en évidence que l'année 2024 constitue une situation exceptionnelle : avec 210 diplômé-es, elle se distingue nettement des autres cohortes, dont les effectifs se situent autour de 180 (180 en 2021, 204 en 2022, 177 en 2023). Ce pic s'explique par un taux d'échec particulièrement faible au sein des volées diplômées en 2024 (PT 2021, EE 2020 et TP 2019), résultant des aménagements pédagogiques mis en place à la suite de la pandémie de COVID-19 durant les années académiques 2021-2022 et 2022-2023. Par ailleurs, parmi les 215 étudiant-es admis-es en 2022 — principale cohorte concernée par la diplomatie en 2025 — celles et ceux qui sont en emploi ou à temps partiel termineront respectivement leur formation en 2026 et en 2027. Enfin, les 14 exmatriculations enregistrées en 2024 ainsi que certains changements de types d'enseignement (passage de plein temps à temps partiel notamment) contribuent également à la diminution observée du nombre de diplômé-es en 2025.



Filière en Travail social

Les activités de la filière s'inscrivent dans le prolongement de celles de 2024 relatives à l'augmentation progressive du nombre d'étudiant·es jusqu'en 2028 d'une part et au développement stratégique de la HETSL d'autre part, avec notamment le départ prochain de la filière ergothérapie.

Tout d'abord, concernant l'augmentation du nombre d'étudiant·es tout d'abord. Tout comme en 2024, la filière a accueilli 15 étudiant·es supplémentaires à la rentrée académique de septembre 2025, portant l'effectif à 254 comparativement aux 239 de l'année 2024.

Pour accompagner pédagogiquement cet accroissement du nombre d'étudiant·es, mais aussi pour renforcer et développer certaines thématiques (santé mentale, vieillissement, migration) et le lien santé/social, aussi bien dans les enseignements que dans la recherche et les prestations de service, la filière a procédé à l'engagement de deux membres supplémentaires du personnel d'enseignement et de la recherche (PER).

Sur ce point, il sied de noter enfin que l'année 2025 a été marquée par une grande sollicitation de la vice-doyenne cursus et de la conseillère aux études par les étudiant·es. Le choix institutionnel de renforcer l'accompagnement et le soutien apporté aux étudiant·es dans le cadre de leur cursus avec la création d'un poste conseillère aux études dès la rentrée 2025 semble avoir ainsi permis de réduire significativement le nombre de drop out.

Du point de vue du développement stratégique de l'école ensuite. Plusieurs mesures s'inscrivant dans le chantier de la flexibilisation de l'accès et de l'offre de formation se sont concrétisées durant l'année 2025. Il s'agit en particulier de la possibilité offerte aux étudiant·es de réaliser leur formation pratique à taux réduit (80%). Cette nouvelle possibilité correspond mieux à la réalité des institutions sociales au sein desquelles la majorité du personnel travaille à temps partiel et renforce la continuité de l'accompagnement pédagogique par les PF. Elle limite également les risques de perte d'emploi pour les étudiant·es qui travaillent en parallèle de leurs études face auxquels l'Association des étudiant·es HETSLibre avait alerté la direction.

Mentionnons également la possibilité offerte aux étudiant·es à la suite d'une interruption ou d'un échec de la formation pratique 2 de la refaire directement le semestre suivant pour éviter une prolongation de six mois de la durée de leurs études¹¹. Un GT a également travaillé sur mandat de la direction, à concevoir des mesures visant à améliorer la prévention, la détection et le traitement des situations problématiques rencontrées sur le lieu de stage.

La formation Passerelle mise en place en 2024 pour les étudiant·es ES a été dispensée pour la première fois dans le cadre du processus d'admission pour la rentrée 2025. Cette première édition a rencontré un vif succès du point de vue de la satisfaction des participant·es. Elle est reconduite pour la deuxième année avec une augmentation significative du nombre d'étudiant·es issu·es des ES souhaitant poursuivre leur formation au niveau HES dès la rentrée 2026 (26 inscrits à fin janvier 2026 contre 12 l'année dernière).

Sur un plan strictement pédagogique, un projet de captation (enregistrements audiovisuels) des cours a été conçu pour une mise en œuvre test dans un module au printemps 2026 ; le bilan qui en sera dégagé permettra d'évaluer la possibilité de sa généralisation aux modules qui peuvent s'y prêter.

Parallèlement, la filière a poursuivi ses réflexions dans le cadre du Groupe de travail Offre de formation et cinq thématiques ont été identifiées pour un renforcement dans le cursus, soit la santé (et des liens

¹¹ Pour que la mesure soit activée, il faut que minimum 5 étudiant·es se soient inscrit·es.

entre santé et travail social), la violence, les situations complexes, l'insertion professionnelle et l'enfance.

Finalement, la HETSL a également réalisé sa seconde enquête sur les conditions de vie et d'études de ses étudiant·es en fin d'année 2025. Les résultats seront présentés à l'ensemble de la communauté HETSL en mai 2026.

Filière en Ergothérapie

La filière en Ergothérapie a rendu son rapport d'auto-évaluation de son programme d'étude dans le cadre de l'accréditation prévue par la loi sur les professions de la santé (LPSan). Elle a fait l'objet d'une évaluation externe par des expertes mandatées par l'Agence suisse d'accréditation et d'assurance qualité (AAQ) lors d'une visite sur place les 9 et 10 octobre 2025. Cette évaluation a fait l'objet d'un rapport, remis le 11 novembre 2025, qui a fait une analyse approfondie de la réalisation des standards de qualité génériques pour les professions de la santé. Les expert·es ont porté un jugement très positif sur la formation dispensée par la filière. Le rapport a notamment mis en lumière l'aspect innovant de la conception de la formation, des pratiques exemplaires observées en matière de collaboration institutionnelle, la diversité des méthodes pédagogiques, l'excellence de l'encadrement des étudiant·es ainsi que de l'organisation de la formation pratique. Les expert·es relèvent en particulier des défis potentiels en lien avec l'augmentation des effectifs estudiantins et les ressources disponibles pour accompagner son développement. L'AAQ a proposé d'accréditer la filière en Ergothérapie de la HES-SO sans conditions.

Le projet Symbiose HETSL-HESAV a continué d'occuper la filière en 2025, avec la participation des co-doyennes aux conseils académiques de HESAV ainsi que l'engagement de plusieurs membres du PER, du PAT et de la Direction dans divers groupes de travail pour préparer le transfert de la filière dans les meilleures conditions et garantir le développement des deux écoles. Des représentant·es de la filière se sont engagé·es dans un processus de négociation avec la direction de HESAV sur les questions de fonctionnement de la filière dans son futur environnement avec un transfert prévu en septembre 2026.

Avec 90 étudiant·es admis·es à la rentrée 2025, la filière a poursuivi sa croissance pour répondre à la pénurie d'ergothérapeutes. Elle a diplômé ses premières et premiers étudiant·es ayant suivi le programme d'étude déployé en 2022 lors de la cérémonie de novembre 2025.

4. Formations Master

Le Master of Arts HES-SO en Travail Social (MATS) est géré par le Rectorat de la HES-SO. Il est porté par les quatre Hautes écoles de Travail social (HETS), en partenariat avec la Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana (SUPSI). Les enseignant·es de la HETSL y sont impliqué·es dans la responsabilité et l'assistanat de modules, la dispense de cours, la direction de stages de recherche, la direction et l'expertise de mémoires de Master, le Comité de filière MATS ainsi que dans le Comité d'admission MATS.

Le Master en Sciences de la santé est conjoint à la HES-SO et à l'UNIL et comporte une orientation Ergothérapie.

34 membres du PER de la HETSL ont contribué en 2025 selon le détail ci-dessous :

Master TS : 1 assist-HES, 5 chargé·es de recherche, 2 ME, 7 PA, 7 PO et 1 directeur HETSL

Master Santé : 3 ME, 5 PA et 3 PO.

Les membres du PER qui participent à des activités de Master sont toutes et tous au bénéfice d'un contrat de travail avec la HETSL et cet engagement contribue au rayonnement de la haute école.

5. Formations postgrades et continues

Catégorie	Sous-catégorie		2025	2024
5.1 Nombre	5.1.1 CAS	Total	876	749
		Dont CAS PF	354	320
	5.1.2 DAS	Total	20	35
	5.1.3 MAS / EMBA	Total	NR	NR
	5.1.4 Par titre d'accès par formation	Diplôme d'une HE (Total)	651	631
		Admission sur dossier (Total)	225	153
	CAS de Médiatrice et médiateur culturel	Diplôme d'une HE	43	46
		Admission sur dossier	5	4
	CAS de Praticienne et praticien formateur·trice	Diplôme d'une HE	354	320
		Admission sur dossier	0	0
	CAS en Accompagnement de comportements-défis dans le domaine de la déficience intellectuelle	Diplôme d'une HE	17	17
		Admission sur dossier	7	7
	CAS en Case management	Diplôme d'une HE	16	21
		Admission sur dossier	7	9
	CAS en Curatelles d'adultes	Diplôme d'une HE	39	28
		Admission sur dossier	10	4
	CAS en gestion d'équipe et conduite de projets	Diplôme d'une HE	105	89
		Admission sur dossier	180	93
	CAS en Prévention des phénomènes de harcèlement-intimidation entre pairs	Diplôme d'une HE	28	17
		Admission sur dossier	4	10
	CAS en Santé mentale et psychiatrie sociale	Diplôme d'une HE	27	21
		Admission sur dossier	4	8
	CAS Interprofessionnel en addictions	Diplôme d'une HE	22	46
		Admission sur dossier	8	9
	DAS en Intervention systémique dans l'action sociale et psychosociale	Diplôme d'une HE	15	15
		Admission sur dossier	5	5
	5.1.5 Total (CAS, DAS, MAS)	Total	896	784
5.2 Nombre de diplômé·e·s	5.2.1 CAS	Total	397	253
		Dont CAS PF	238	95
	5.2.2 DAS	Total	37 ¹²	31
	5.2.3 MAS / EMBA	Total	NR	NR
	5.2.4 Total (CAS, DAS, MAS)	Total	434	284
5.3 Nombre total de formations	5.3.1 CAS	Total	6	6
	5.3.2 DAS	Total	1	1
	5.3.3 MAS	Total	0	0

En 2025, l'Unité de formation continue (UFC) de la HETSL a accueilli 2104 participant·es au sein des différentes offres de formations : 1250 personnes ont suivi une formation postgrade HES-SO (MAS-DAS-CAS) ou une formation certifiante HETSL (354 participant·es). En sus la HETSL a accueilli 9 participants·es au MAS en Gestion et direction d'institutions éducatives, sociales et socio-sanitaires, qui se fait en partenariat avec la HETS-GE qui en assure la gestion. La première session d'une microcertification a compté 22 participant·es. 832 personnes ont participé à une formation courte. L'Unité a également organisé 78 sessions de formation sur mandat et intervention en institutions.

En 2025, l'UFC a poursuivi le développement de dispositifs de formation visant à mieux répondre aux besoins des professionnel·les et des institutions. L'année a été marquée par l'ouverture du CAS en intervention en protection de l'enfance et soutien aux familles, premier dispositif flexible composé de trois microcertifications suivies indépendamment ou dans le cadre du CAS. Comme la HETSL figure parmi les premières Hautes écoles de la HES-SO à avoir développé des microcertifications, elle a participé à la phase pilote pour délivrer des microcertifications pour la première fois.

En parallèle, un nouveau CAS flexible en management social a été élaboré et ouvrira en 2026. D'autres développements ont été menés, notamment une nouvelle offre portant sur l'intelligence artificielle, la préparation d'une formation dédiée au travail social en milieu scolaire, ainsi que la co-organisation avec la HEP d'un cycle de conférences pour les enseignant·es du canton de Vaud, prévu pour 2026.

L'année 2025 a vu s'achever la double volée du CAS PF, qui a permis de certifier près de 180 professionnel·les formateur·rices. En septembre a débuté la dernière volée du CAS PF dans sa forme

¹² 8 titres délivrés pour le « DAS HES-SO en Art-thérapie » qui s'est terminé en 2024 et 29 titres délivrés pour le « DAS HES-SO en Gestion et Direction d'institutions éducatives, sociales et socio-sanitaires » qui se fait en partenariat avec la HETS-GE qui en assure la gestion.

actuelle. Le nouveau dispositif (une microcertification et un CAS) est en cours de finalisation pour un déploiement à l'automne 2026.

Les mandats en institution sont restés nombreux en 2025, en particulier autour de formations internes et de supervisions. La demande continue d'être plus importante que les capacités de réponse de l'unité, mais les interventions réalisées ont permis de maintenir une présence régulière auprès de plusieurs partenaires.

Enfin, le travail en réseau a continué de jouer un rôle important dans les activités de l'UFC. Les collaborations avec d'autres institutions de formation, les services cantonaux et les partenaires de terrain se sont poursuivies, contribuant à adapter les offres aux besoins identifiés et aux évolutions des pratiques professionnelles.

B. Recherche appliquée et développement

6. Ra&D

Catégorie	Sous-catégorie		2025	2024
6.1 Nombre de projets Ra&D	6.1.1 Projets en cours durant l'année civile (hors 6.1.2)	Total	32	26
	6.1.2 Nouveaux projets débutés durant l'année civile (état au 31.12)	Total	24	19
	6.1.3 Projets totaux (6.1.1 + 6.1.2)	Total	56	45
6.2 EPT consacrés à la Ra&D	6.2.1 Total des EPT consacrés à la Ra&D	Total	37.36	35.70

En 2025, 56 projets de recherche sont en cours, dont 22 sont financés par le Fonds national suisse de recherche, 22 par d'autres fonds (Conseil canadien de recherches en sciences humaines, le programme Vieillir2030 de la Direction générale de cohésion sociale, Sparkling Science 2.0, Fondation pour la recherche en faveur des personnes handicapées, Promotion santé suisse, Innovation Booster Co-Designing, Fondation Gonet, etc.), 11 projets financés par la HES-SO, ou encore 1 financé par COST-Action, un fonds européen. Pour exemple, « [Accès aux prestations sociales et disparités territoriales : le rôle du travail social dans la lutte contre le non-recours](#) » ou encore « [Exposition aux écrans chez les enfants d'âge préscolaire en Suisse \(SWIPE\) – Effets longitudinaux sur le développement socio-émotionnel, langagier et moteur](#) ».

On note notamment une augmentation du nombre de projets de recherche financés par le FNS, liée entre autres à l'obtention de 5 projets dans le cadre l'appel à projet « Santé et bien-être » ouvert à l'intention des chercheur·es des HES et HEP. Pour exemple, nous pouvons citer « [Your health or your money? A national mixed method study of health money management in low-income families](#) » ou « [Innovative Labour Inspection Strategies to protect the health and safety of workers](#) ». Le FNS, par la mise en place de la procédure Weave permettant l'évaluation commune de projets par des agences de financement européennes, permet désormais à des scientifiques de deux à trois pays européens de soumettre une requête commune. Pour ce dernier point, nous pouvons citer « [Travailler après l'âge de la retraite. Une comparaison Belgique – Suisse](#) ».

39 recherches mandatées sont en cours de réalisation en 2025, sous forme d'évaluation, d'enquêtes et d'analyses de données ou de développements et d'accompagnements de projets. Ces recherches sont mandatées principalement par des institutions ou des institutions (179), par un Canton ou une Commune (10), par d'autres HES (7) ou par la Confédération (5). Parmi les projets débutants en 2025, nous pouvons citer « [Insertion professionnelle des personnes très qualifiées relevant de l'asile](#) » (Œuvre suisse d'entraide ouvrière) ou « [Prestations socioéducatives à l'attention des jeunes de 12 à 16 ans en ville de Lausanne : cartographie du maillage institutionnel](#) », ou encore « [Étude de la politique de l'enfance et de la jeunesse à Renens : cartographie de l'offre d'encouragement destinée aux enfants de 0 à 12 ans](#) ».

En 2025, les membres du PER ont publié 138 publications :

- 1 acte de conférence
- 37 articles de revues peer-review
- 48 articles de revues professionnelles
- 25 chapitres de livres
- 3 chapitres de livres peer-review
- 5 livres destinés à un public professionnel
- 1 ouvrages scientifiques
- 6 rapports de recherche publiés
- 12 autres types de publications

Par ailleurs, 21 revues bénéficient des connaissances expertes des membres du PER au sein de leur comité de rédaction ou scientifique ou encore pour coordonner un numéro spécial.

La diffusion des résultats des recherches s'est effectuée également par la présentation des travaux lors de :

- 196 conférences données dans des colloques ou congrès scientifiques, ou encore d'événements à destination de professionnel·les ou tout public, ou encore 3 organisations d'exposition en lien avec des activités scientifiques ;
- 39 interventions dans les médias, dont 23 dans la presse écrite, 11 dans des émissions radio, 3 dans des émissions TV et 2 podcasts.

C. Prestations de service à des tiers

7. Prestations de service

Catégorie	Sous-catégorie	2025	2024
7.1 Nombre de prestations de service	7.1.1 Total	6	6
7.2 Montant global pour l'ensemble des mandats	7.2.1 Total	40'397 CHF	44'004 CHF

6 prestations de service (imputées sur le pilier 5) ont été réalisées par les membres du PER en 2025. Il s'agit par exemple d'expertises de travaux de maturité spécialisée, l'organisation de l'université d'été dans le cadre du bachelor en travail social ou encore l'établissement des statistiques pour l'Association SOS-Femmes.

D. Collaborations avec des institutions de formation et de recherche

8. Collaborations

Catégorie	Sous-catégorie		2025	2024
8.1 Nombre de conventions de collaboration signées	8.1.1 Avec des institutions suisses	Total	15	14
		Dont nouvelles	3	3
		Dont non-actives	0	1
	8.1.1.a dans le cadre de la Ra&D	Total	10	10
		Dont nouvelles	3	3
		Dont non-actives	0	0
	8.1.1.b dans le cadre des Mobilités internationales TS	Total	3	2
		Dont nouvelles	0	0
		Dont non-actives	0	1
	8.1.1.c dans le cadre des Mobilités internationales ER	Total	2	2
		Dont nouvelles	0	0
		Dont non-actives	0	0
	8.1.2 Avec des institutions étrangères	Total	47	46
		Dont nouvelles	4	1
		Dont non-actives	3	4
	8.1.2.a dans le cadre de la Ra&D	Total	1	1
		Dont nouvelles	0	1
		Dont non-actives	0	0
	8.1.2.b dans le cadre des Mobilités internationales TS	Total	30	29
		Dont nouvelles	3	0
		Dont non-actives	1	2
	8.1.2.c dans le cadre des Mobilités internationales ER	Total	16	16
		Dont nouvelles	0	0
		Dont non-actives	2	2
	8.1.3 Total des conventions de collaboration signées	Total	62	60

Institutions

Liste Ra&D – Suisse (tri par ordre alphabétique des institutions)

- BFH (Berner Fachhochschule : Haute école spécialisée de Berne)
- Canton de Vaud
- Haute école Arc - Gestion
- Haute école de la santé Fribourg
- HESAV
- HES-SO

- HETS-Genève
- Palliative Vaud
- SUPSI (Scuola Universitaria Professionale della Svizzera Italiana : HES de la Suisse italienne)
- ZHAW (Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften : HES de Zürich)

Liste Ra&D – Étranger¹³

- Université de Vienne, Autriche

Liste MI – Filière travail social – Suisse (tri par ordre alphabétique des institutions)

- BFH (Berner Fachhochschule : Haute école spécialisée de Berne)
- SUPSI (Scuola Universitaria Professionale della Svizzera Italiana : HES de la Suisse italienne)
- ZHAW (Zürich Hochschule : Haute école spécialisée de Zürich, accord en cours renouvellement)

Liste MI – Filière travail social – Étranger (tri par ordre alphabétique des pays et institutions)

- Alice Salomon Hochschule Berlin, Allemagne
- Haute Ecole Bruxelles-Brabant (HE2B) - (ex Spaak), Belgique
- Haute Ecole Charlemagne, Liège, Belgique
- Haute Ecole de la Province de Liège (HEPL), Belgique
- Haute Ecole Galilée, Institut des Hautes Etudes des Communications sociales (IHECS), Belgique
- Haute Ecole libre de Bruxelles (HELB), Belgique
- Haute Ecole Louvain en Hainaut, Belgique
- HELMo - Haute Ecole Libre Mosane, Belgique
- Université de Mons, Belgique
- Université du Québec à Montréal (UQAM), Canada
- Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), Canada
- Université Laurentienne - Sudbury - Ontario, Canada
- Université Laval, Université Laval - Faculté des sciences sociales, Canada
- Universidad Libre del Norte, Colombie
- Université Bordeaux Montaigne, France
- École Nationale des Solidarités, de l'encadrement et de l'insertion Sociale (ENSEIS), Villeurbanne, France
- École normale sociale – Paris - ENS, France
- École Pratique de Service Social - EPSS - Paris, France
- École régionale de travail social (ERTS) - Orléans, France
- ESEIS Strasbourg, France
- Institut méditerranéen de formation - Marseille, France
- Institut Régional de Développement de Travail Social (IRDTS) - Cayenne, France
- Institut régional du travail social - IRTS Perpignan, France
- Institut Régional du Travail Social (IRTS) - Champagne-Ardenne, France
- Institut Régional du Travail Social (IRTS) - PACA et Corse, France
- Institut Régional du Travail Social de la Réunion, France
- Ocellia - Lyon, France
- Université de la Réunion, France
- Université de Toulouse, IUT Figeac, France
- École Nationale des Travailleurs Sociaux Spécialisés (ENTSS), Sénégal
- Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal échu

Liste MI – Filière ergothérapie – Suisse (tri par ordre alphabétique des institutions)

- SUPSI (Scuola Universitaria Professionale della Svizzera Italiana : HES de la Suisse italienne)
- ZHAW (Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften : HES de Zürich)

Liste MI – Filière ergothérapie – Étranger (tri par ordre alphabétique des pays et institutions)

- Campus Wiener, Autriche
- Wiener Neustadt, Autriche
- Haute École de la Province de Liège, Belgique
- Haute École Léonard de Vinci, Belgique
- Haute École libre de Bruxelles, Belgique
- Université Laval, Canada

¹³ En sus une collaboration sans convention signée existe pour projet de 4 ans (FNS et FNRS belge) avec l'Université de Namur, Belgique

- Université Montréal, Canada
- Aix Marseille Université, France
- CHU Toulouse, France
- Grenoble Ocellia, France
- Institut de Formation en Ergothérapie de Montpellier, France
- Université Claude Bernard Lyon 1, France
- Université de la Réunion, France
- Université de Rouen, France
- Université Paris Est Créteil, France
- IPP (Instituto Politecnico do Porto), Portugal

E. Gestion du personnel

9. Personnel d'enseignement et de recherche

Catégorie	Sous-catégorie		2025	2024
9.1 Nombre d'EPT ¹⁴	9.1.1 Par fonction	PO	9.73	8.62
		PA	25.26	24.91
		ME - A	30.53	27.36
		ME - B ¹⁵	0.25	0.25
		Adj. scient. / art. - A	6.47	6.10
		Adj. scient. / art. - B	0.00	0.00
		Assistant A	7.47	7.50
		Assistant B	5.68	5.80
		Assistant C	7.54	6.81
		EPT totaux	92.93	87.35
		Dont Femmes	64.48	59.84
		Dont Hommes	28.45	27.51
9.2 Co-dirigeant une thèse de doctorat	9.2.1 Total		11	12
9.3 Charges particulières des PO/PA	9.3.1 Nombre de bénéficiaires, par type d'indemnité	CHF 8'000 (type 1)	2	2
		CHF 9'000 (type 2a)	3 ¹⁶	2
		CHF 6'000 ¹⁷ (type 2b)	4	4
		CHF 10'000 (type 3)	0	0
		Nombre total de bénéficiaires (type d'indemnité 1 à 3)	9	8

Écoles partenaires pour les doctorats

11 professeur·es de la HETSL ont co-dirigé 18 thèses, en partenariat avec des HEU suisses (Université de Neuchâtel (5), UNIL (2), EPFL (1), Université de Genève (1)), ainsi qu'avec des hautes écoles universitaires en France (3 dont l'Université Paris Cité, l'Université Paris Est Créteil, Université de Lille 3), en Suède (2 avec Karolinska Institutet), au Québec (2 avec l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et Université du Québec à Trois-Rivières), au Portugal (1 Université Luisiada) et en Irlande (1 University College Dublin) :

- Alexandre Lambelet (PA)
- Aline Veyre (PA)
- Anne Deblock-Bellamy (PA)
- Carola Togni (PO)
- Caroline Henchoz (PO)
- Hélène Martin (PO)
- Isabel Margot Cattin (PA-PO)
- Julie Desrosiers (PA)
- Marc-Antoine Berthod (PO)

¹⁴ Le taux d'activité est issu des statistiques pour l'OFS, générée depuis IS-Academia, et prend en compte l'ensemble des éléments en heures comptabilisés comme temps de travail (activités extraordinaires, absences maladie, etc...) convertis en pourcentages arrondis.

¹⁵ Le profil et les responsabilités assumées par les maîtres d'enseignement à la HETSL correspondent à la catégorie ME-A du barème PER établi par la DGES. Une situation particulière peut être relevée avec une personne au bénéfice d'une rente AI, pour qui un cahier des charges adapté a été pris en considération avec un enclassement en ME-B lors de la bascule LHEV.

¹⁶ Remplacement d'un membre du décanat au 1^{er} septembre 2025, l'indemnité est versée prorata temporis

¹⁷ La filière Ergothérapie et le LaReSS sont organisés avec un co-décanat dont le modèle n'est pas prévu dans la décision du CE. Lors de la mise en place de ce modèle, le montant de l'indemnité a été déterminé en accord avec la DGES.

- Morgane Kuehni (PO)
- Stéphane Rullac (PO)

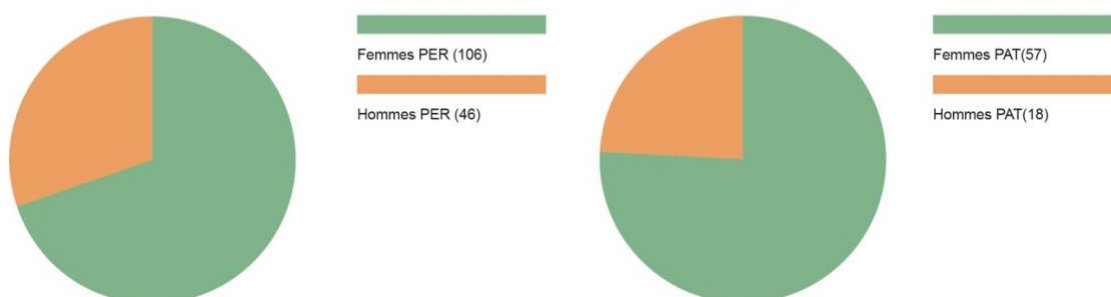
Parmi ces 18 thèses, 13 sont réalisées par des collaborateur·ices de la HETSL (7 assistant·es HES, 4 chargé·es de recherche, 2 maîtres d'enseignement) :

- Romain Papaevangelou, « Impact sur les pratiques des professionnel·le·s des logiques qui sous-tendent l'évaluation dans le secteur de l'insertion socioprofessionnelle » ;
- Emmanuelle Guillaume-Gentil, « Socio-anthropologie de la corpulence durant la grossesse et le post-partum en Suisse romande » ;
- Melissa Ischer, « Vieillesse des personnes en situation de handicap : analyse du vécu de l'entourage » ;
- Julie Tiberghien, « Une promesse d'efficacité et d'objectivité : enquête sur l'influence des outils numériques dans les Centres sociaux régionaux » ;
- Ophélie Guerdat, « Accès et nonaccès aux prestations à travers les rencontres aux guichets sociaux » ;
- Aline Félix, « L'intégration de l'expertise usagère dans les pratiques du travail social en Suisse : Enjeux, modalités et perspectives pour une innovation sociale durable » ;
- Alison Borda Calisaya, « How to support families and occupational therapists dealing with the waiting for occupational therapy services in French-speaking Switzerland » ;
- Romain Descloux, « Répondre au sentiment de stigmatisation des jeunes en mesure d'insertion socio-professionnelle » ;
- Clémence Orain, « Mobility, community participation, and health of persons with disabilities in Switzerland (MOBILE). A national mixed-method study » ;
- Stéphane Huber « Habiter des lieux communs face à l'incertitude du logement : entre expérimentation, appropriation et cohabitation » ;
- Aline Burki « Séparations et divorces à l'aide sociale : évolution des normes et des pratiques dans le canton de Vaud depuis la fin du XX^{ème} siècle » ;
- Valentine Perrelet, « Interventions de soutien pour accompagner le processus d'inclusion des personnes présentant un trouble du spectre de l'autisme en milieu scolaire dans le cursus obligatoire en Suisse »
- Virginie Dessauges, « La représentation populaire des cimetières contemporains et des enjeux autour de leur transformation territoriale ».

10. Personnel administratif et technique

Catégorie	Sous-catégorie	2025	2024
10.1 Nombre d'EPT	10.1.1 Total	57.77	54.60
	Dont Femmes	40.83	37.46
	Dont Hommes	16.94	17.14

Répartition des membres du PER par genre en 2025 Répartition des membres du PAT par genre en 2025



11. Collaboratrices et collaborateurs engagé·es sur des fonds extérieurs à l'État

Catégorie	Sous-catégorie	2025	2024
11.1 Nombre d'EPT	11.1.1 Total	31.66	30.67

12. Intervenant·es extérieur·es

13. Catégorie	Sous-catégorie	2025	2024
12.1 Nombre de personnes	12.1.1 Total	1001	961
12.2 Nombre de jours d'intervention	12.2.1 Total	4428	4589

Parmi les 1001 personnes sous contrat, 360 (35.88%) interviennent moins de 8 heures, 326 (32.29%) entre 8 et 24 heures, 212 (21.15%) entre 24 et 80 heures, 66 (6.33%) entre 80 et 160 heures et 37 (4.34%) plus de 160 heures.

F. Gestion des ressources financières et des infrastructures**13. Exploitation du budget**

Catégorie	Sous-catégorie	2025	2024
13.1 Charges	13.1.1 Total	35'820'820	32'510'669
13.2 Produits	13.2.1 Total	36'494'848	33'928'641
13.3 Résultat de l'exercice	13.3.1 Total	674'028	417'972

14. Fonds de réserve et d'innovation (FRI)

Catégorie	Sous-catégorie	2025	2024
14.1 État du FRI	14.1.1 Total	1'676'131 ¹⁸	1'595'680

15. Infrastructures

Catégorie	Sous-catégorie		2025	2024
15.1 Surfaces utiles principales (SUP)	15.1.1 Surfaces totales		5761	5761
	15.1.2 Par site	Loué	143	143
		Propre	5618	5618

¹⁸ Selon le règlement déterminant le plafond du FRI une attribution de CHF 80'451.- a été validée par le Conseil de fondation et la DGES pour l'exercice 2025.

G. Gouvernance

16. Organes de gouvernance

Catégorie	Sous-catégorie	Membres
16.1 Organes et Conseil professionnel (au 31.12.2025)	Conseil de fondation	Anne-Catherine Lyon, Présidente Vincent Grandjean, vice-président Claude Meyer, trésorier Elisabeth Chappuis, membre Oliver Peters, membre Elisabeth Ruey-Ray, membre Jacques-André Schneider, membre
	Direction	Alessandro Pelizzari, Directeur Angélique Fellay, Directrice-Adjointe, Resp. Dpt. Ressources Académiques Christophe Gay-Balmaz, Resp. Dpt. Finance et Techniques Marc Magnin, Resp. Dpt. RH et Administration
	Conseil représentatif	Marius Annen, étudiant TS Anouk Arbel, ME-A TS, co-présidente Julien Ballis, PAT Marjorie Bettems, PAT Améline Bron, étudiant·e TS Fabian Cañas, étudiant TS Oana Ciobanu, PO TS Anne Deblock-Bellamy, PA Ergothérapie Olaya Geffcken, étudiant·e TS Alexandre Kohler, étudiant TS Diego Gomes Lopez, étudiant TS Céleste X Morel, étudianteX TS Amanda Morina, PAT Léa Nussbaumer, assistante HES Ergothérapie Romain Papaevangelou, assistant HES TS Basile Perret, ME-A UFC, co-président Noémie Pulzer, adjointe scientifique LaReSS Julien Rosset, PAT Alison Borda Calisaya, assistante HES Ergothérapie
	Conseil professionnel	Fanny Cruchon, AvenirSocial Yves Ecoeur, OSEO Olivier Ferrari, Ville de Lausanne - Service social Caroline Knüpfer, État de Vaud – DGCS (DSAS) Yves Kühne, Réseau Santé Nord Broye Alexandre Morel, FASL Anne Oppliger, AORIS Thierry Penseyres, AVASAD François Perrinjaquet, Regroupement des Centres d'accueil à bas-seuil du canton de Vaud Letizia Pizzolato, SSP Vaud Caroline Regamey, CSP, Présidente Stéphanie Romanens Pythoud, CORAASP Olivier Salamin, AVOP Manon Schick, État de Vaud – DGEJ (DJES) Peter Streckeisen, ZHAW Jean-Pierre Tabin, Professeur honoraire HETSL Luca Zuntini, Fondation Emma Couvreur

2. SUIVI DU MANDAT DE PRESTATIONS CONCLU AVEC LA HES-SO

Les mandats de prestations (MP) pour la période 25-28 ont été conclus entre le rectorat de la HES-SO et chaque haute école (HE). Ils sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2025 et courent jusqu'au 31 décembre 2028. Les MP portent d'une part sur les prestations courantes de la haute école et d'autre part sur des prestations de développement qui feront l'objet d'un rapport intermédiaire qui sera remis à la HES-SO au plus tard le 30 avril 2027, avec copie à la DGES. Chaque HE rédigera ensuite un rapport final à remettre d'ici le 30 juin 2029. Pour ce rapport d'activité 2025, voici la liste des prestations de développement telles que confiées à la HETSL par le Rectorat :

Prestations de développement du mandat de prestation 2025-2028	
Enseignement	
• Sous réserve de moyens financiers correspondants, augmenter, en travail social, le nombre d'étudiant·es de +20 par année d'ici 2027 ; et en ergothérapie de +5 en 2026 et 2027, tout en optimisant l'occupation des places de stages existantes et en développant des places supplémentaires • Mettre en place de nouveaux enseignements en formation de base et en formation continue, définis dans le cadre des travaux en cours avec les partenaires professionnels • Flexibiliser l'offre de formation de base de manière adaptée aux profils et niveaux d'étudiant·es, en particulier la valorisation des acquis de l'expérience (VAE), ainsi que l'offre de formation continue, notamment par la microcertification et en particulier dans les champs pénuriques ou émergents • Mettre à disposition les ressources numériques (y.c. l'intelligence artificielle) et les services de support liés, en vue d'accompagner et de soutenir l'enseignement et l'apprentissage des étudiant·es, en définissant les modalités d'utilisation et favoriser le développement d'une approche critique face aux enjeux éthiques, sociaux et professionnels du numérique • Soutenir la relève académique et de futur·es cadres en consolidant, au sein des domaines HES-SO, l'articulation entre bachelor-master et en promouvant la formation master, et la voie doctorale, auprès des étudiant·es bachelor	
Recherche & Innovation	
• Diversifier les sources de financement de nos recherches, stabiliser, pour prendre en compte le départ de la filière ER, le nombre de projets financés par des fonds « labélisés » en lien avec nos champs d'expertise et poursuivre la co-construction des mandats avec d'autres hautes écoles et avec nos partenaires de terrain et les publics • Améliorer la visibilité des résultats de recherche et des expertises pour augmenter leur impact à travers une diversification des outils de communication et en collaboration avec nos partenaires, leurs réseaux et leurs lieux • Développer des mesures de stabilisation de chercheur·euses selon les possibilités offertes par le cadre réglementaire et financier actuel et approfondir les pistes d'un accompagnement favorisant les opportunités de carrière tant dans l'univers académique (inter-école, inter-institutionnelle) qu'en dehors	
Contributions à la société	
• Développer une stratégie de développement de prestations de services commune entre la R&I et la formation continue en veillant à rester accessible (financièrement) pour ses principaux publics cibles (institutions à but non lucratif, professionnel·les du domaine social et sanitaire) • Mettre à disposition des partenaires professionnels et politiques les expertises de la HETSL pour renforcer le positionnement du travail social et de l'ergothérapie dans la société et contribuer à protéger le niveau HES de ces métiers • En relation avec la plateforme Durabilité HES-SO, élaborer un plan d'actions durabilité et l'implémenter au sein des filières, missions et services	
Politiques institutionnelles	
• Garantir, en étroite collaboration avec HESAV, les meilleures conditions de transfert et de développement futur pour la filière ergothérapie, et les bases financières pour le développement de la HETSL après le transfert • Adapter le fonctionnement de la HETSL à la nouvelle réalité institutionnelle (départ ER, augmentation effectifs Travail social, flexibilisation des études, etc.) tout en veillant à ce qu'elle reste participative et non bureaucratique • Renforcer le positionnement régional, national et international de la HETSL, notamment en contribuant au renforcement de la collaboration entre hautes écoles vaudoises (interdisciplinarité), hautes écoles en Suisse de la même discipline et en développant des collaborations de recherche internationales, en particulier dans le programme européen UNITA • Soutenir et participer aux projets communs du Schéma directeur numérique, en particulier l'évolution des AGx et l'exploitation des systèmes communs	

3. RÉALISATION DES MISSIONS PARTICULIÈRES CONFIÉES PAR LE DÉPARTEMENT

Les missions particulières sont convenues entre la Direction générale de l'enseignement supérieur (DGES) et la HETSL, conformément à l'article 5 de la Convention de subvention. Un rapport portant sur ces missions particulières a été rendu séparément. À titre de rappel, les missions particulières confiées à la HETSL sont les suivantes :

HETSL 01	Soutien cantonal particulier aux formations Bachelor et Master offertes par les écoles rattachées au Canton de Vaud dans le cadre de la HES-SO
HETSL 02	Soutien cantonal particulier aux formations continues certifiantes offertes par les écoles rattachées au Canton de Vaud dans le cadre de la HES-SO
HETSL 03	Soutien à la formation continue non certifiante et aux prestations de service
HETSL 04	Soutien au développement de la Ra&D HES réalisée par les écoles rattachées au Canton de Vaud dans le cadre de la HES-SO
HETSL 05	Participation à la formation APS-Vaud

Lausanne, le 9 juin 2026